

# VRAC

## *Groupements d'achats dans les quartiers populaires*



### Origine et présentation du projet

**VRAC - Vers un Réseau d'Achat Commun, propose aux habitants de quartiers prioritaires des produits de qualité (bio et/ou locaux) à des prix raisonnables, grâce au groupement de commandes, à la réduction des coûts intermédiaires (circuit-courts) et superflus (limitation des emballages).**

L'association VRAC est née en 2013 de la rencontre entre Boris Tavernier, engagé depuis de nombreuses années dans des projets de consommation responsable démocratisée, le bailleur social Est Métropole Habitat et la Fondation Abbé Pierre.

L'association coordonne aujourd'hui des groupements d'achats dans 13 quartiers prioritaires de l'agglomération lyonnaise. Dans chaque quartier, les groupements d'achats s'appuient sur différents partenaires : collectivités territoriales, bailleurs sociaux, centres sociaux, associations,...

Les bailleurs sociaux jouent plusieurs rôles majeurs, tout d'abord comme financeurs pour permettre le démarrage et la structuration du projet ; par la mise à disposition temporaire de locaux pour la prise et la réception de commandes ; ou encore en mobilisant des



moyens humains au travers de leurs agents de développement qui accompagnent l'implantation du projet sur les quartiers et de leurs équipes de proximité qui assurent un relais d'informations auprès des locataires via la communication et l'affichage dans les allées. Les collaborateurs des bailleurs sociaux (notamment les responsables d'immeubles) apparaissent comme de véritables personnes ressources sur les quartiers, dans la mesure où ils y sont présents quotidiennement.

Les centres sociaux jouent également un rôle primordial, en tant qu'intermédiaire entre l'association et les habitants potentiellement intéressés par l'initiative. Constitués comme parties prenantes au projet (mise à disposition des locaux, prises de commandes, mobilisation du personnel dans l'animation des groupements d'achats), ils participent à l'amélioration continue du projet par la mise en place d'animations conjointes avec VRAC (ateliers cuisine) et l'apport de conseils pour la consolidation du projet.

Les adhérents sont invités à s'investir dans les groupements d'achats au-delà de la simple commande personnelle de produits (gestion et suivi des commandes, distribution, animation du groupement, etc.). Grâce à la dimension collective des actions menées, VRAC participe à la réactivation du lien social et au



pouvoir d'agir des habitants de ces quartiers prioritaires. Les groupements d'achats sont ouverts à tous les habitants qui souhaitent adhérer à l'association, favorisant ainsi la mixité des publics touchés par le projet. VRAC permet ainsi de reproduire un modèle de consommation militant/averti auprès d'un public fragilisé économiquement et socialement.

L'association VRAC a été sollicitée pour essaimer ces groupements d'achats dans d'autres villes françaises. Deux autres associations VRAC ont vu le jour en 2017 sur l'agglomération strasbourgeoise et bordelaise. VRAC Toulouse et VRAC Paris ont débuté leur premières distributions en juin 2019, et VRAC Lille et VRAC Nantes sont aujourd'hui en projet. Chacune de ces associations est pilotée par un comité de direction réunissant des habitants des différents quartiers d'implantation des groupements d'achats.

## Modèle économique

L'association VRAC ne dégage pas de marge sur les produits qu'elle propose aux différents groupements d'achats.

Les bailleurs sociaux, le Secours Catholique et les fondations Abbé Pierre et Carasso sont les principaux financeurs du projet.

Les collectivités locales apportent également un soutien financier.

Depuis 2018, les habitants de quartiers prioritaires adhèrent pour 1 euro aux groupements d'achats, et payent au prix coûtant leurs commandes ; tandis que les habitants hors quartiers prioritaires payent une adhésion solidaire de 20, 30 ou 50 euros et une marge de 10% leur est facturée.

## Rôle des collectivités territoriales

VRAC s'est développé en s'inscrivant au sein d'un écosystème favorable promu par la Ville de Lyon et la métropole du Grand Lyon, VRAC étant labellisé « Lyon, ville équitable et durable » et membre du Conseil Lyonnais

de l'Alimentation Durable, un instrument politique créé par la Ville avec une trentaine d'acteurs ESS du secteur. La Ville de Lyon communique régulièrement sur ce projet tandis que la métropole a apporté un soutien financier (15000 euros en 2017 dans le cadre de son plan d'éducation au développement durable).



A Strasbourg, une réunion du Conseil de l'ESS avec Boris Tavernier dès 2015, organisée par la Ville, l'Eurométropole et la CRESS, a favorisé la mise en réseau du projet VRAC. La phase d'expérimentation de l'association VRAC Strasbourg Eurométropole a été portée par un centre social de la ville, donnant un cadrage administratif au démarrage de l'association et permettant l'embauche d'une chargée de développement. La Ville de Strasbourg a soutenu financièrement l'association dans sa phase de structuration et a intégré VRAC à une campagne de communication permettant de diffuser l'information auprès des habitants.

### Contact

**Boris Tavernier,**  
fondateur de VRAC  
[boris@vrac-asso.org](mailto:boris@vrac-asso.org)

